



VIOLENTE AGRESSION

Ce samedi 13 avril 2024, notre gradé de journée a été blessé, victime de la délinquance qui devient banale dans nos murs, par un futur majeur en détention provisoire pour une procédure criminelle.

Suite à une projection reçue durant sa promenade de 16h, une mesure éducative est décidée.

Lors de l'annonce de cette mesure éducative, acceptant mal cette décision, le futur majeur demande à rencontrer le Brigadier-Chef de service.

Le gradé s'est alors déplacé et s'est heurté à un mur refusant toute communication. Malgré la pédagogie, le temps et la patience des personnels ce détenu a, après les insultes et menaces d'usage..... violemment bousculé le Gradé au niveau du torse avant de lui asséner un crochet à la tempe puis un second coup de poing qui a touché notre chef au nez et à la bouche.

Avec difficultés le détenu sera conduit en cellule disciplinaire.

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **espère que la justice jugera rapidement et fermement ce passage à l'acte prémédité avant qu'il ne puisse découvrir d'autres horizons.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **félicite les agents présents pour leur professionnalisme.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **apporte son total soutien à notre collègue victime de cet acharnement et de cette terrible et violente agression.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **souhaite un prompt rétablissement à notre collègue.**

SLP **FO Justice** EPM Orvault

Le : 15 /04/2023

